



Veillez prendre note

Veillez, s'il vous plaît, retourner votre formulaire de demande d'assurance indemnité dûment rempli à l'AMNB à l'attention de la Registraire. N'envoyez pas vos frais d'assurance directement à la compagnie d'assurance. On vous demandera de payer vos frais d'assurance en même temps que votre cotisation quand vous devenez membre de l'Association.